

~~F. 111~~
CORPS LÉGISLATIF. 3483.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

MOTION D'ORDRE

FAITE

PAR LUCIEN BONAPARTE

Au nom de la commission des dilapidations.

Séance du 29 thermidor an 6.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Parmi les factions contre-révolutionnaires, il n'en est pas de plus dangereuse, de plus tolérée, de plus étendue, que celle des dilapidateurs. Chacun de nous

5

A

a déclaré une guerre à mort à cette faction liberti cde et notre session sera utile et célèbre dans les fastes de la grande nation par la répression des vols et le châ-timent des voleurs. Telles sont les espérances justement conçues par nos commettans ;..... telles sont les inten-tions courageuses, inébranlables, de chacun de nous.

Vous les avez déjà manifestées, ces intentions répa-ratrices, avec une force qui a porté la sueur froide du crime sur plus d'un front.... et déjà des commissions sont formées pour les comptes à rendre par les minis-tres, pour la publicité des marchés, et pour ces jeux infames qui alimentent un commerce plus infame encore.....

Vous avez en outre voulu qu'une commission spéciale s'occupât des moyens d'atteindre les dilapidateurs, et de prévenir dorénavant les dilapidations. C'est au nom de cette commission, composée de vos collègues *Du-plantier, Destrem, Gourlay, Marquezy* et moi, que je viens aujourd'hui vous présenter la première page de son travail, et vous proposer les moyens de l'utiliser.

Votre commission a d'abord été frappée d'un rap-prochement qui doit offrir un triste sujet de méditation aux amis de la patrie. Plusieurs fois le Corps législatif a témoigné sa haine contre les dilapidateurs : plusieurs fois il a chargé des commissions spéciales de lui pré-senter des moyens de répression et de châ-timent..... Eh bien ! les commissions n'ont jamais rempli leur mandat : la force magique des circonstances a toujours substitué le silence au courage..... On s'est approché de l'abyme sans oser l'envisager ; ou, si l'on a jeté un coup d'œil furtif sur sa profondeur, il semble qu'on ait tremblé de ce que l'on avoit aperçu.

Nous détournons les yeux des causes qui ont empêché les commissions qui nous ont précédés, de remplir leur mandat; mais nous promettons à nos collègues de remplir le nôtre. Nous sonderons l'abyme; nous marcherons au but, et rien au monde ne nous détournera de la carrière que vous nous avez ouverte, et dans laquelle nous nous élançons avec un entier dévouement.

Arrêter les dilapidations, atteindre les dilapidateurs, quel que soit le manteau qui les couvre..... sans doute cette tâche ne sera pas remplie sans obstacle..... Mais les représentans du peuple, pour faire le bien, n'ont qu'à le vouloir fortement : c'est à eux à s'élançer vers l'utilité publique sans regarder ce qui les environne, comme le guerrier vole à la victoire sans calculer les périls.. Sans doute les sang-sues du peuple, poursuivies par vous, lanceront sur vous tous leurs poisons.... Ils possèdent de l'or, de l'audace, et la tactique de la séduction; et, fiers de ces avantages, peut-être se croiront-ils assez forts pour soutenir la lutte..... Mais nous leur opposerons la force de la loi, le bien du peuple, la volonté du souverain, et ils seront terrassés, et leur châtiment servira d'exemple et de leçon. Le Directoire exécutif s'empressera sans doute de réunir ses efforts à ceux du Corps législatif pour atteindre les dilapidateurs; il sentira, comme nous, que la saison des demi-mesures contre les frippons est passée, et que les supporter plus long-temps, ce seroit laisser écouler dans leurs mains le reste de la fortune nationale, et rendre nécessaires de nouveaux impôts..... Il ne suffit plus à la justice, et à l'intérêt du peuple que nous représentons, que les lâches agens de sa ruine baissent un instant devant nous leurs fronts timides, pour les relever bientôt

chargés de plus d'audace et d'avidité..... Il faut que leurs fronts baissés ne se relèvent plus.....

La commission s'est déjà occupée de plusieurs objets importans. Elle examinera successivement les différentes parties des dépenses publiques, et vous présentera à mesure les moyens d'extirper les abus. Son travail exige, cette marche, parce qu'il tend à prévenir les dilapidations de tout genre, à punir les dilapidateurs de toute espèce, et que dès-lors ce n'est point un plan complet, mais mille mesures partiellés qu'elle veut et doit soumettre à votre examen. Elle étoit déjà prête à vous en proposer quelques-unes; mais une réflexion l'a arrêtée.

Dans la ferme résolution dans laquelle nous sommes d'arracher tous ses voiles à l'intrigue, ne seroit-il pas prudent que nous ne fussions entendus que de nos collègues? Puisqu'il faut tout dire, la malveillance, toujours aux aguets, ne pourroit-elle pas profiter de nos discussions solennelles? Personne de nous, représentans du peuple, ne l'ignore, l'hydre des factions veille sans cesse autour de ce palais. . . . Elle nous épie sans cesse, et souvent elle traduit dans son idiome infernal ce qui se dit à cette tribune. Elle vous entendra, et s'empressera soudain de commenter nos discours, d'envenimer nos intentions, afin de pouvoir s'emparer d'un mouvement généreux qui certes n'est pas fait pour elle.

La commission a cru, pour éviter ce mal, devoir proposer au Conseil de se former en comité général, lorsqu'il s'agira de discuter les projets qu'elle lui présentera. Par ce moyen, les factions seront en défaut; nous ne serons plus arrêtés par la crainte patriotique de donner prise malgré nous à la malveillance;

nous nous livrerons tout entiers à l'occupation sainte dont vous nous avez chargés, et nous vous présenterons avec plus de confiance et de plaisir le résultat de nos travaux. La commission m'a chargé, en conséquence, de vous demander un comité général pour primidi, afin qu'elle puisse soumettre à votre discussion plusieurs projets de loi qui tendent tous au but salulaire de l'amélioration.

Ces réflexions nous ont naturellement amenés à examiner s'il ne seroit pas avantageux à la chose publique que toute discussion majeure sur les finances se fit aussi en comité secret. . . . Votre commission a pensé, d'un avis unanime, que les discussions publiques sur les finances étoient impolitiques et favorables aux agioteurs : en supprimant cette publicité, vous affoibliriez déjà cette vile espèce de dilapidateurs de la fortune publique, qui ne pourroient pas exister par leur propre force, s'ils n'étoient soutenus, dirigés par des chefs coupables qui se cachent en vain dans l'ombre du crime. . . . Combien de fois ces méprisables escrocs n'ont-ils pas attendu l'effet d'un rapport de finances pour calculer sur cette base leurs infames spéculations ! . . . Combien de fois d'immenses produits, arrachés à la fortune du peuple, n'ont-ils pas enrichi tout ce qu'il y a de plus vil parmi les hommes ! . . . Les malheureux ! ils osent prendre la parole du législateur pour le texte du brigandage ! . . . Ils suivent, ils épient ; souvent même, doués du sinistredon de Cassandre, on les entend prophétiser les opérations financières. . . .

Représentans du peuple, hâtons-nous d'arrêter ce débordement de dilapidations et d'immoralité. Votre commission s'occupe de cet objet avec sollicitude, et elle

croit devoir vous proposer, comme premier moyen, de ne plus vous occuper des finances qu'en comité secret : cette mesure étoit appelée par les vœux de la plupart de nos collègues ; nous avons cru qu'elle entroit dans nos attributions, et nous nous empressons de vous la proposer dans l'arrêté suivant.

29 Thermidor.

« Le Conseil des Cinq-cents, après avoir entendu le rapport d'une commission spéciale chargée de présenter les moyens de prévenir les dilapidations et d'atteindre les dilapidateurs, arrête qu'il se formera dorénavant en comité général toutes les fois que les rapporteurs de cette commission ou de la commission des finances auront la parole. »

Quelle que soit, représentans du peuple, votre décision, je suis chargé de vous demander, pour primidi, un comité général pour entendre différens rapports au nom de votre commission. Je vous annonce qu'il y en a de prêts ; si le Conseil veut se former en comité général.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Fructidor an 6.